

Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes-Yougoslavie

Par **Jurisprudencia**, le **13/10/2018** à **15:44**

Bonjour à tous ! [smile4]

Je me tourne vers vous car je m'interroge : doit-on considérer que les États issus du processus de dissolution de la Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Slovénie, Croatie) ont accédé à ce statut par l'application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Merci !!